Informations concernant le salarié désigné ci-dessous :

Nom Prénom	
PRENOM NOM épouse NOME	CODE BARRE + n° IDENTIFIANT
5 premiers chiffres du n° Sécurité Sociale : NIR Identifiant salarié Ins	see (Ne surtout pas rayer ni effacer) : NUM
SIRET de l'établissement employeur (Ne surtout pas rayer ni effacer) : SIR_ENQ	
Si le salarié a quitté l'établissement avant le 1er janvier 2020, cochez cette case et r	retournez le questionnaire sans le remplir.
Quelles sont les rémunérations et les charges en 2020 ?	Ne pas porter les centimes, indiquer 0 en cas de non-versement
1 Rémunération brute annuelle totale (avantages en nature inclus, voir détails dans la notice)	€
ont 1.1 Rémunération des heures supplémentaires et/ou complémentaires en 2020	€
ont 1.2 Total des primes et compléments de salaire	€
1.2.1 Avantages en nature	€
1.2.2 Primes d'ancienneté	€
1.2.3 Primes liées à des contraintes du poste de travail (travail posté, équi, alternantes, nuit, astreintes, pénibilité, risque)	
1.2.4 Primes liées aux performances individuelles	€
1.2.5 Primes liées aux performances collectives, d'équipe, d'atelier	€
1.2.6 Autres primes versées de façon mensuelle	€
1.2.7 Autres primes versées de façon non mensuelle (prime de précarité, 13e mois, indemnité de départ volontaire en retraite, prime de rachat de CET, etc.)	€
2 Sommes attribuées au titre de l'intéressement (versées en 2020)	€
3 Sommes attribuées au titre de la participation (réserve spéciale versée en 2020)	
4 Abondement de l'employeur aux PEE, PEI, PEG, Perco ou PER versé en 2020	€
 5.1 Question réservée au secteur privé 5.2 Autres éléments de rémunération non inclus dans les questions 1 à 4 (prime « cou indemnités de licenciement / mise à la retraite, hors IJSS et IJC, etc.) 	
Quel est le temps travaillé par le salarié en 2020 ?	
6 S'il n'est pas soumis au régime du forfait en jours, quel est son total des he	ures
rémunérées ?Y compris absences rémunérées (congés annuels), hors congés maladie et absences non rémunérées (cf notice)	
ont 6.1 Heures supplémentaires et / ou complémentaires rémunérées en 2020	heures
7 S'il est au forfait jour, quelle est la durée du forfait indiquée dans le contrat de travail une année entière ?	pour jours / an
Sur l'ensemble de l'année 2020, quels ont été les congés et absences du salarié ?	diquer 0 si le salarié n'est pas concerné
8 Jours de congés et de RTT effectivement pris par le salarié en 2020 (yc CET)	, J O * (unité préremplie)
9 Jours fériés chômés, ponts accordés (hors repos compensateurs)	J O * (unité préremplie)
10 Accident Travail / Maladie Professionnelle (AT / MP)	*
I1 Arrêts maladie (hors AT / MP)	* : indiquer * JO (jours ouvrés)
12 Congés maternité / paternité	ou * JC (jours
3.1 Absences liées à la crise sanitaire (ASA)	calendaires) * ou
3.2 Autres absences (ex : grèves, débrayage, raisons familiales / personnelles, etc.)	HH (heures)
14 Le salarié bénéficie-t-il d'un Compte Épargne Temps (CET) ?	non (si non, passez à la question 15)
14.1 S'il bénéficie d'un CET : Jours pris en 2020 provenant du CET	jours ouvrés
14.1 S'il bénéficie d'un CET : Jours pris en 2020 provenant du CET 14.2 S'il bénéficie d'un CET : Jours versés au CET au titre de 2020	, jours ouvrés
Sur sa plus longue période d'emploi sans changement et que le salarié soit au forfait c	, ,
	omplet partiel ou au forfait réduit
	· -
 15.1 S'il est à temps partiel, non complet ou au forfait réduit, indiquez le taux . 16 Quelle est la durée hebdomadaire qu'il pratique habituellement (en cas de cycle, de modulation ou pour les salariés au forfait jour, renseignez la durée moyenne) ? 	, heures / semaine
17 Quel est le nombre de jours travaillés habituellement par semaine ?	jours travaillés / semaine